

Note conceptuelle

Conférence numérique OIE

« L'environnement des affaires en Afrique : Comment stimuler le développement des entreprises du secteur formel ? »

Mercredi 20 octobre 2021, 14h-15h30 (UTC+2 ; Genève), 12h-13h30 (UTC ; Abidjan)

Langues : Français et Anglais (traduction simultanée)

Lien de connexion: <https://bit.ly/3ukjSlb>

Contexte

L'amélioration du climat des affaires constitue un élément majeur pour créer un cadre attractif des investissements privés et favoriser aussi bien le développement que la compétitivité du secteur privé.

L'économie informelle est l'un des plus grands défis de développement économique auquel le continent africain fait face. L'économie informelle, selon l'Organisation internationale du travail (OIT), est définie comme "les activités économiques des travailleurs et des unités économiques qui ne sont pas couvertes – en droit ou en pratique – ou insuffisamment couvertes par des dispositifs formels." 85,8% des emplois en Afrique sont actuellement informels selon l'OIT.

L'informalité est un concept complexe, qui couvre à la fois les individus et les entreprises qui travaillent dans l'économie informelle pour de nombreuses raisons. Pour certains, il s'agit d'une stratégie de survie lorsqu'il n'y a pas de travail formel disponible, tandis que pour d'autres, il s'agit d'une décision délibérée et intéressée. Alors que les discussions autour de l'informalité parlent souvent de "formel" ou "informel", dans la pratique, de nombreux travailleurs et entreprises se situent dans une zone grise entre les deux. De par sa nature même, l'économie informelle se caractérise par un certain nombre d'éléments négatifs. Elle est associée à une faible productivité et à la pauvreté. Les particuliers et les entreprises de l'économie informelle ont plus de mal à accéder au capital, au crédit, à la technologie, aux marchés et aux institutions. Pour les travailleurs, elle peut entraîner un risque financier plus élevé ou une moindre rémunération de leur travail. Elle est liée à des conditions de travail inférieures, à l'insécurité de l'emploi, au manque d'accès aux prestations sociales et à la sécurité sociale. Pour les gouvernements, elle se traduit par une baisse des recettes publiques, ce qui affecte leur capacité à mettre en place des institutions et à fournir des services au public.

Ces dernières années, en Afrique, les décideurs politiques se concentrent de plus en plus sur l'amélioration d'un environnement propice aux entreprises. Un environnement favorable à la pratique des affaires présente de nombreuses caractéristiques. Les entreprises doivent pouvoir par exemple se formaliser facilement et ne pas avoir à faire face à plusieurs procédures différentes. Un bon environnement réglementaire et institutionnel pour les entreprises ne signifie pas non plus l'absence de réglementation – loin de là. Une réglementation accrue est nécessaire dans certains pays ou domaines politiques. De plus, les partenariats public-privé, sur le plan national ou international, sont la clé du succès du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En Afrique, comme ailleurs, il est désormais impératif de trouver des moyens d'améliorer les dispositifs existants de coopération avec le secteur privé et le système des Nations-Unies. L'OIE et la fondation KAS ont récemment publié un manuel sur la collaboration entre les employeurs et les coordonnateurs résidents des Nations Unies, reconnaissant ainsi l'ONU comme un partenaire stratégique ayant un rôle clé à jouer dans les défis liés au développement du secteur privé dont celui de l'amélioration du climat des affaires et de la création d'emplois décents.

Objectif général

La conférence numérique « **L'environnement des affaires en Afrique : Comment stimuler le développement des entreprises du secteur formel ?** » vise principalement à échanger sur les réalités, enjeux et défis liés à l'environnement des affaires en Afrique dont principalement l'informalité et à formuler des recommandations à l'attention des organisations d'employeurs membres de l'OIE et gouvernements africains.

Objectifs spécifiques

1. Évaluer les mesures actuelles prises par les gouvernements africains afin de stimuler le secteur formel de l'économie ;
2. Présenter des exemples d'actions de lutte contre l'informalité en Afrique ;
3. Évaluer les besoins actuels du secteur privé en Afrique afin de favoriser la transition des entreprises vers le secteur formel ;
4. Identifier des pistes de solution pour une meilleure collaboration entre les employeurs et les Coordonnateurs Résidents des Nations Unies.

Format

Panel de discussion suivi d'une session de questions et réponses.

Audiences

Organisations internationales, Organisations d'employeurs, Chambres de Commerce et Gouvernements.

Agenda

Modérateur : **Amadou Sako**, Conseiller externe pour l'Afrique, OIE

14 :00-14 :05	Discours d'ouverture : Mme Andrea E. Ostheimer , Représentante permanente de la Fondation KAS auprès des Nations-Unies à New-York
14 :05-14 :10	Propos introductif : M. Roberto Suarez-Santos , Secrétaire Général de l'OIE
14 :10-14 :20	Discours d'ouverture : Vera Songwe, Secrétaire Exécutive UNECA A confirmer
14 :20 – 15 :15	<p>Damien Mama, Résident Coordinateur des Nations-Unies Au Burundi (10 mins)</p> <p>Le secteur privé doit s'efforcer d'intégrer des pratiques commerciales durables dans tous les éléments de la gestion, de la stratégie et des opérations des entreprises. La promotion des ODD peut être une voie stratégique pour créer de la valeur à long terme pour les entreprises tout en apportant des avantages à la société dans son ensemble.</p> <p>Comment le système des Nations-Unies, à travers ses Coordinateurs Résidents notamment, peut-il contribuer à cela ?</p> <p>Me Baba Hady Thiam, avocat aux Barreaux de Paris et de Guinée, Associé-gérant de Thiam & Associés (10 mins)</p> <p><i>Quels sont actuellement les principaux freins réglementaires à la formalisation des entreprises en Afrique ? Quelles solutions préconisez-vous ?</i> (10 mins)</p> <p>M. Stanislas Zeze Bayard, PDG de Bloomfield Investissement (10 mins)</p> <p><i>Quels sont aujourd'hui les principaux risques liés à la pratique des affaires en Afrique ? Comment les surmonter et quel est notamment le rôle du développement du capital humain (éducation principalement) pour cela ?</i></p> <p>M. Namory Camara, Directeur Général de l'Agence de Promotion des Investissements Privés de Guinée (APIP) (10 mins)</p> <p><i>Quelles sont les mesures gouvernementales visant à lutter contre l'informalité qui ont le mieux fonctionnées à ce jour en Afrique ? Lesquelles ont le moins bien fonctionnées ? Qu'est-ce qui explique ces succès et échecs ?</i></p>

	<p>Mme Aline Mbono, Directrice Exécutive du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM) (10 mins)</p> <p><i>En tant que représentantes du secteur privé dans leurs pays respectifs, les organisations d'employeurs ont un rôle clé à jouer dans la promotion de politiques visant à favoriser un environnement propice à la bonne pratique des affaires.</i></p> <p><i>En ce qui a trait au développement des entreprises formelles et à la lutte contre l'informalité, comment évaluez- vous la qualité du dialogue public privé en Afrique en général et dans votre pays plus spécifiquement ? Quelles sont les pistes d'amélioration ?</i></p> <p>M. Jean Luc Konan, Président Directeur Général du Groupe Cofina (10 mins)</p> <p><i>Le Groupe COFINA convoite de créer un modèle de finance inclusive offrant aux africains des micro-crédits et des financements structurés et opérant selon les standards internationaux. Quelles sont les principaux défis dans la mise en œuvre de cette vision et quelles sont actuellement les principales barrières auxquelles les entreprises africaines font face dans le système bancaire ?</i></p> <p><i>De plus, le Groupe Cofina a décidé de positionner l'éthique comme base fondamentale de toutes ses initiatives en Afrique. Comment cela se traduit-il au quotidien et comment cela peut-il être répliqué dans l'ensemble du secteur privé en Afrique ?</i></p>
15 :15-15 :25	Session Questions & Réponses
15 :25-15 :30	Conclusion : M. Roberto Suarez-Santos, Secrétaire Général de l'OIE